QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

Appel à projets à destination des habitants du quartier de Kermoysan

Informations sur la protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont recueillies par Quimper Bretagne Occidentale dans le cadre de l'appel à projets à destination des habitants de Kermoysan. Ceci afin d'échanger avec le candidat sur le projet proposé ; l'orienter vers un partenaire pouvant l'aider à concevoir son projet ou remplir le formulaire de candidature ; organiser le jury d'attribution ; informer le candidat quant à l'attribution d'une aide financière pour son projet. En cas de soutien financier, les données communiquées pourront être utilisées pour orienter l'habitant à l'origine du projet vers un partenaire pouvant l'accompagner dans la réalisation de l'action. Ces informations de contact pourront aussi être utilisées dans le suivi du projet (y compris financier) et pour l'organisation d'un temps de restitution, à l'issue du projet.

La base légale du traitement : mission d'intérêt public. Les données collectées sont communiquées aux seuls destinataires suivants : Quimper Bretagne Occidentale et ses partenaires, soit l'Etat, le Département du Finistère, la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère, la Maison Pour Tous de Penhars et l'OPAC Quimper-Cornouaille. Les données sont conservées jusqu'en 2030 (inclus).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données pour des motifs légitimes.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données : dpo@quimper.bzh ou dpo@quimper-bretagne-occidentale.bzh

Hôtel de Ville et d'Agglomération, 44, place Saint-Corentin - CS 26004 - 29107 Quimper cedex.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte